

Bonsoir, et bienvenue dans notre salle des fêtes André Moutier,

Monsieur le Président du Sénat Gérard Larcher

Madame la Sous-Préfète, Florence Ghilbert

Monsieur le Député, Philippe Emmanuel

Madame, la conseillère départementale, Clarisse Demont

Mesdames, Messieurs les Maires,

Monsieur le Maire honoraire Daniel Degarne

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les représentants des pompiers

Mesdames, Messieurs les représentants de la gendarmerie,

Mesdames, Messieurs les présidents,

Mesdames Messieurs les représentants des entreprises,

Mesdames Messieurs les agents communaux,

Père NOAH

Mesdames, Messieurs, Chers amis

C'est toujours avec le même plaisir, que je vous retrouve pour cette cérémonie qui nous permet d'échanger nos vœux de façon un peu formelle sans doute, mais qui reste avant tout une grande réunion de village, essentielle parce qu'elle vous permet aussi de vous rencontrer : chacun peut retrouver ses amis, ses voisins, découvrir de nouvelles têtes.

Ce moment est si rare que je me suis interdit de vous parler d'aucune actualité dont les médias, de tous bords, vous abreuvent suffisamment au quotidien.

En conséquence je ne parlerai que de notre village et je commencerai par le sujet qui a monopolisé depuis ce nouveau mandat, mes deux adjoints Dominique Bardin et Arnold Chassagnon et les membres de la commission du Plan Local d'Urbanisme.

Cette révision du PLU a été anormalement longue en raison du contexte sanitaire mais également à cause de nouvelles lois apportant l'arrivée de nouvelles normes qui ont généré un nombre d'heures de travail considérable pour la réécriture des documents et des très

nombreuses réponses que nous avons dû apporter aux organismes d'Etat et des personnes associées ;
L'enquête publique s'est terminée en octobre et depuis nous avons finalisé tous les documents en tenant compte des 70 pages du rapport du commissaire enquêteur.
Ce sera donc une grande satisfaction lorsque les membres du conseil municipal me donneront quitus pour signer ce nouveau PLU.

Il faut savoir toutefois, que le PNR (parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse) traite actuellement la révision de sa charte, que la présidente de région a mis en chantier la création d'un nouveau SDRIF-e et que la communauté d'agglomération travaille également sur la révision du SCOT (schéma de cohérence territoriale du SUD-Yvelines). Je rappelle que ces trois documents sont supra communaux, c'est-à-dire qu'ils nous imposent des règles non contestables qui, aujourd'hui, nous sont malheureusement inconnues et nous espérons qu'elles seront compatibles avec le règlement de ce nouveau PLU pour éviter de le remettre en révision alors qu'il viendra juste d'être approuvé.

Mais le travail des élus ne se limite pas, heureusement, à la seule révision du PLU. Je ne reviendrai pas sur les réalisations 2023 dans la commune, puisque nous avons communiqué sur le bilan de 3 ans d'action municipale dans le dernier magazine du Clari info. Ce magazine élaboré jusqu'au numéro 47 par les membres de la commission de l'information, sous la présidence de Corinne Godin, épaulée par Carine Mertens, et Fabrice Guérin pour la conception et la mise en page. Je leur adresse à toutes et tous mes très sincères félicitations et mes remerciements pour tout le travail accompli depuis de très nombreuses années.

Hélas, Corine et de Carine nous ont fait part de leur décision d'arrêter leur collaboration pour la rédaction de notre journal local. Cela complique, de fait, l'organisation de notre communication mais j'ai bien compris leurs arguments.

Une certaine lassitude et moins de disponibilités personnelles ont eu raison de leur enthousiasme. Il faut rappeler que Corinne dirigeait la commission depuis la création en 2006 du premier magazine et je lui

suis très reconnaissant pour tout le travail accompli, son investissement personnel pendant ces 18 années de parfaite collaboration et de soutien, Elles méritent, vraiment nos applaudissements.

J'espère que de nouvelles bonnes volontés reprendront le flambeau et qu'ils sachent que je leur apporterai toute l'aide nécessaire.

En complément de ce magazine, la communication de la commune est assurée via les supports (illiwap, flash-info, site internet, pour être au plus près de l'actualité et de vos attentes avec le soutien et la participation du personnel administratif (Carole, Amélie, Nadège) et la reprise de la maintenance du site internet par Carine Mertens et Arnaud Leblanc que je remercie très sincèrement pour leur efficacité et leur disponibilité.

Toujours dans le cadre de la communication quelques nouvelles du Projet Place du village.

Depuis quelques mois nous avons pris contact avec l'agence Ingénieur'Y pour la finalisation de la seconde phase du projet place du village.

Comme je l'avais évoqué l'an passé l'aménagement de la maison de la directrice en cabinet médical est définitivement abandonné sur ce site car nous avons donné priorité à l'ouverture d'un nouveau projet concernant les locaux de l'école. J'y reviendrai un peu plus loin.

Cette seconde phase du projet prévoyait, entre autres, l'aménagement du parc derrière la boulangerie et de trouver une destination à la grange. Je rappelle que j'ai toujours eu pour objectif concernant des travaux importants de les réaliser avec un maximum de subventions. C'est principalement cette volonté de recherche de financement complémentaire qui a retardé la mise en œuvre des travaux du parc. Malgré l'absence, de complément de financement, les membres du conseil municipal ont validé la proposition de la commission cacevate de réaliser ces travaux au cours du premier semestre de cette année.

Après l'abandon, par le porteur du projet de création dans la grange d'une librairie, salon de thé, épicerie locale, aucun autre projet n'est arrivé sur mon bureau. Alors que nous étions dans l'attente d'un futur projet, nous avons appris que la grange, est inscrite dans le patrimoine du département, Comme ce classement nous donnait accès aux aides du département pour la sauvegarde du patrimoine local nous avons signé avec celui-ci un contrat d'entretien. Ce contrat est financé à hauteur de 80 % sur un montant de travaux plafonné à 30000 € par an. Après la réalisation d'un audit du bâtiment des travaux à réaliser, par l'architecte de l'agence, les membres du conseil municipal ont validé ses devis qui s'étaleront sur les trois prochaines années pour un montant total de 90000 € dont 72000 € de subvention.

Mais revenons à notre école,

En dehors de sa fonction première qui porte sur l'enseignement à nos enfants, et qui est, à Clairefontaine de grande qualité, l'école est aussi la dynamique apportée, et le facteur de vitalité de la commune. Je n'imagine pas Clairefontaine sans son école et sans cette animation du matin, du soir, ces cris d'enfants pendant les récréations.

Grace à la volonté de beaucoup d'entre nous et comme nous vous en avons déjà informés, nous avons obtenu à la rentrée 2023 l'ouverture d'une quatrième classe suite à la hausse significative des effectifs de 57 élèves à 73 élèves. Avec un effectif prévu pour la rentrée 2024 de 75 élèves nous devrions conserver cette quatrième classe à notre grande satisfaction mais aussi du corps enseignant et des parents d'élèves. Je remercie sincèrement l'équipe enseignante pour leur dévouement auprès de nos enfants

Le maintien de cette augmentation du nombre d'enfants a confirmé aussi, le besoin de revoir l'aménagement des locaux actuels. Nous avons donc modifié la seconde phase du projet place du village pour créer dès la fin de l'année 2023 la commission projet « école » sous la responsabilité de Fabien Daurat en y associant le corps enseignant. Les premières études sur la faisabilité de ce projet ont montré la grande vétusté du bâtiment dit « de la directrice » et il semblerait que nous ne pourrions pas réhabiliter ce bâtiment. Nous ne manquerons pas

de vous informer sur les évolutions de ce projet, complexe dans sa mise en œuvre, mais nécessaire pour l'avenir de notre village.

Depuis 3 ans la vidéoprotection est la solution que nous avons retenue en collaboration avec la gendarmerie pour agir contre les cambriolages encore fréquents mais également contre les incivilités qui demeurent nombreuses et inacceptables.

Après deux refus de nos demandes de subvention via le FIPD (fond interministériel de la prévention pour la délinquance) nous avons déposé une troisième demande. Cependant, lorsque j'ai évoqué ces refus avec le délégué départemental, Geoffroy Bax de Keating il m'a conseillé d'adresser notre dossier auprès de la région dans le cadre du « bouclier de sécurité » qui propose une subvention à hauteur de 35 % pour ce type de projet.

Sur ce sujet de l'incivilité je ne comprends pas à notre époque que l'on puisse ne pas respecter les espaces de vie en termes de propreté. L'incivisme d'une minorité pollue la vie de la plus grande majorité. Déjections canines, bouteilles, canettes, et autres déchets jonchent l'espace public, se retrouvent autour de nos étangs, dans nos bois ou le long de nos routes, sans oublier les dépôts sauvages au bord de nos chemins forestiers. C'est insupportable et nous devons les combattre ensemble !

Avec l'équipe municipale nous entrons en ce début 2024 dans les deux dernières années pleines de notre mandat et nous sommes bien conscient qu'il ne sera pas possible de finaliser tous les projets que nous avons envisagés. Néanmoins les principaux projets, ceux qui nécessitent un gros investissement humain, ont été évoqués avec l'agence Ingénieur'Y.

Ainsi, sont en cours, les études de sol et les analyses amiantes pour le projet école, les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux qui conditionnent les rénovations de la salle des fêtes, de la mairie, du presbytère et comme déjà évoqué de l'école. Lors du conseil du mois de décembre nous avons créé une sous-commission pour le projet de rénovation de la mairie. Autre projet d'importance dont les premières études ont commencé début 2023 concerne le changement des divers

systemes de chauffage puisque l'état interdit, dorénavant, le remplacement des chaudières au fuel et nous avons en projet la réfection du parking de la place du village ainsi qu'une partie des trottoirs.

Trois autres projets sont en cours de finalisation : le premier concerne la rénovation du tombeau de Caran d'Ache pour lequel la sté du même nom nous a accordé une subvention de 2000 € et le département un montant de 9165 €. Le second projet concerne le parcours historique du village avec l'installation de panneaux patrimoine et le changement du mobilier PNR pour lequel le PNR nous a attribué une subvention de 20440 € et en troisième point le projet de mise en place autour de la halle de macarons créés par l'artiste Joe Nell, illustrant les personnalités les plus célèbres ayant eu une présence sur la commune.

Vous avez bien compris qu'il ne suffit pas d'avoir des projets encore faut-il pouvoir les financer. Ce travail de recherche de subventions n'est pas simple et bien mal connu. Il est couteux, en temps, en énergie, retarde bien souvent la réalisation d'un projet et accapare une bonne partie de la vie et du temps disponible de vos élus toujours impatients de voir aboutir les projets sur lesquels ils se sont investis.

Si pour les investissements nous pouvons bénéficier de soutiens financiers extérieurs, au titre des frais du fonctionnement cette possibilité n'existe pas et c'est dans ce cadre que la gestion des ressources financières de la commune, peut parfois nous amener à prendre des décisions difficiles et impopulaires comme l'augmentation du taux de la taxe foncière qui était inchangé depuis 1996. Nous avons beaucoup communiqué sur les raisons de cette augmentation de 10 % des taux communaux. Comme expliqué dans mon édito du dernier clari info malgré une situation financière confortable ce choix s'est avéré incontournable afin de préserver notre capacité d'autofinancement. Cette décision a bien évidemment, eu, une répercussion non négligeable sur le montant des impôts communaux surtout qu'elle s'est vu associer, cette année, avec la charge supplémentaire provoquée par les augmentations des taux intercommunaux, (création du fond de concours à l'investissement) et du taux des ordures ménagères. Je rappelle également que tous ces

taux s'appliquent sur la valeur locative de notre commune pour laquelle l'Etat a décidé de la faire progresser de 7,01 %.

Formulons le vœu qu'en 2024 nous n'aurons pas cette contrainte.

J'aborderai maintenant quelques infos concernant notre environnement proche, objet de toutes nos attentions.

A Clairefontaine la forêt occupe plus de 80 % du territoire. Et malheureusement on constate aujourd'hui que notre forêt est mise en danger par le réchauffement climatique : le manque d'eau et les hivers trop doux entraînent le dépérissement du hêtre et du pin, le développement de maladies comme l'encre du châtaignier, le développement du hanneton et du processionnaire du chêne.

La chute d'arbres et de grosses branches s'accélère et leur sécurisation devient difficile. Une forêt qui dépérit est plus sensible aux incendies, le risque est accentué par les périodes de sécheresses de plus en plus longues. C'est pour tenter de la préserver que nous venons d'adhérer à l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Ile de France, ce qui va renforcer nos connaissances et notre capacité d'adaptation aux changements à venir et à leurs conséquences. Cela nous permettra de continuer à dynamiser les relations avec les organismes responsables des forêts départementale et nationale (ONF) et les propriétaires privés associés (CNPF). Berny Sauner, en charge de ce secteur a assisté à un entraînement de formation contre les feux de forêt en village menée par la Capitaine Perrine Godnair en Octobre 2023.

Notre objectif est de collaborer étroitement avec l'ONF et le CNPF pour préparer l'avenir de l'environnement de notre descendance.

Autre sujet important pour la préservation de notre environnement la sauvegarde des zones humides : Comme annoncé l'an passé, le département a démarré au début de l'automne 2023 les travaux du projet de rénovation de la Poussarderie. Si vous vous êtes rendus sur place, vous avez sans doute été effrayé par la vision dévastée de ce si beau site ; Les services du département nous ont quand même rassuré sur le futur de ce lieu. Ils prévoient la création d'un pâturage côté

gauche de la sente des bonnes femmes en direction de Paincourt, la prolongation et la rénovation du chemin de la messe jusqu'à Paincourt et sa jonction avec le nouveau chemin de la fontaine réelle et la sente de l'orme.

Un autre projet annoncé lors de mes vœux 2023 concernait l'installation d'un terrain multisport. Cet équipement a été inauguré le 15 novembre et c'est une chance pour la commune d'avoir ce nouvel équipement financé par la communauté, Afin de ne pas troubler les quelques compétitions officielles de tennis nous avons mis en place une porte d'accès à ce TMS qui permet de le fermer si besoin ainsi qu'un règlement qui j'espère sera respecté par tous.

Je vais évoquer maintenant un dossier qui passionne un grand nombre de clarifontains celui de la Sécurité routière. Depuis l'automne la vitesse sur la plus grande partie des routes de notre village est limitée à 30 KM heure. L'implantation des radars pédagogiques qui mesure les vitesses nous permettra de contrôler si la vitesse a baissé par rapport aux relevés que nous avons effectués au commencement de ce projet.

Mais si la vitesse reste le premier motif à combattre pour notre sécurité il y a des sujets qui doivent être également abordés. Je veux parler des haies qui débordent largement des limites de propriété obligeant les piétons à emprunter la chaussée pour pouvoir passer ou éviter les containers qui stationnent parfois une semaine sur ces mêmes trottoirs. SVP mesdames et messieurs il est très important que ces problèmes récurrents soient définitivement pris en compte par tous, y compris dans nos chemins.

Globalement, même si les choix mis en œuvre ont quelques détracteurs je pense que ces mesures étaient attendues par la majorité des riverains de nos trois départementales. Un grand remerciement aux membres de la commission pour la finalisation de cet important projet.

Le prochain sujet concerne l'animation du village et la formidable participation des bénévoles et des élus.

Dès la rentrée scolaire l'animation du village a été réactivée avec les mises en œuvre de nombreuses festivités ; Début septembre la journée des associations et le lendemain la brocante, puis le week-end d'après était organisé par la même équipe : la fête du village et l'accueil des nouveaux arrivants, le week-end suivant fut marqué par les journées européennes du patrimoine et ce mois de septembre se termina par l'exposition « art en sud Yvelines » le 31 octobre les enfants déguisés ont fêté halloween. Le 25 novembre vit le retour du théâtre à la sdf. Je tiens sincèrement à féliciter tous ceux qui ont permis le succès, incontesté, de toutes ces animations.

Dans les nombreuses activités organisées par Claudine Comte pour le CCAS et la vie socio culturelle, je rappellerai, l'excursion à vendôme, la sortie Théâtre du 19 novembre pour le plaisir des 35 chanceux qui ont pu assister à la célèbre pièce « la note » et comme chaque année, c'est dans une ambiance festive et chaleureuse que nos aînés se sont retrouvés le 2 décembre pour le repas dansant de Noël ou un excellent orchestre et son chanteur Clarifontain nous ont replonger dans les années 60/70. L'année se termina par le très réussi spectacle de Noël et la venue du père Noël la hotte chargée de cadeaux pour le bonheur de 92 petits clarifontains.

Je tiens à féliciter très sincèrement et chaleureusement Claudine pour toutes ces organisations qui comme d'habitude ont été très appréciés par tous les participants.

L'importance de toutes ces manifestations montre, encore une fois, l'engagement indispensable des bénévoles pour permettre que celles-ci existent et je les en remercie très sincèrement et je vous invite, plus que jamais, à faire vivre nos associations ; Si vous n'êtes pas encore bénévole, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité du village en faisant revivre par exemple le comité des fêtes. Le temps défile plus vite que nous le souhaiterions et il faut assurer la relève.

Je veux, devant vous, remercier très sincèrement tous les membres de l'équipe municipale qui m'accompagnent dans cette aventure humaine pour leur engagement, pour leur confiance et leur soutien car diriger une commune ce n'est pas un exercice solitaire. Merci donc aux

adjoints : Dominique, Corinne, Claudine, Arnold, aux conseillers municipaux : Dominique, Fabien, Djavid, Marion, Hélène, Carine, Berny, Alain pour leur travail visible ou invisible. L'invisible prenant parfois le plus de temps. Des chaleureux remerciements adressés à vos conjoints et famille car votre engagement permanent et votre disponibilité vient, très souvent, déséquilibrer votre vie familiale.

Un très grand merci aux personnels des différents services municipaux qui démontrent chaque jour leur sens du service public, de l'intérêt général et leur mobilisation irréprochable. Pour la gestion administrative de la commune : Carole, Amélie, Nadège, pour le personnel de notre école : Beatrice, Sylvie, Valérie, Virginie, Alizée et pour l'entretien de notre village Laurent et Philippe, Philippe qui vient de m'annoncer qu'il prenait sa retraite au premier juin, et je n'oublie pas Véronique pour la gestion et l'entretien de la SDF. Je crois qu'on peut les remercier par quelques applaudissements.

Merci

Avant d'aborder le dernier sujet de ce discours, j'ai une pensée émue pour les clarifontains William Baer, et Olympio Luis DO Bernardo qui nous ont quitté durant l'année 2023. Je souhaite assurer mon soutien à leur famille et à toutes celles et ceux qui y ont perdu un proche,

Maintenant, je vais aborder un événement dont je n'imaginai pas avoir à l'évoquer avant la fin de ce mandat.

En effet, je dois vous annoncer qu'après plus de 40 ans de présence au sein de notre mairie, notre secrétaire, Carole, m'a informé il y a quelques temps de son intention de faire valoir ses droits à la retraite d'ici la fin de l'année. Vous comprendrez que cette annonce a quelque peu bouleversé mon quotidien. Voir partir une collaboratrice, efficace, dont le professionnalisme est reconnu de tous et qui est également la mémoire de la mairie est quelque peu perturbant.

Chère Carole, je mesure la grande chance que j'aie eu de t'avoir à mes côtés en tant que Maire pendant ces deux mandats et je te serais toujours reconnaissant de m'avoir épaulé pendant toutes ces années.

Heureusement il me reste encore quelques mois pour trouver les mots de mon discours pour ton départ, les mots pour honorer ces plus de 40 ans de vie professionnelle au sein de notre belle commune.

Après ce trop long discours, comme d'habitude, je vous souhaite du fond du cœur, sincèrement, à toutes et à tous, le meilleur pour cette nouvelle année 2024.